



• Honoraires de Gestion

Prestations de base définies par contrat	8% TTC des sommes encaissés
--	-----------------------------

• Honoraires de Location

Prestation de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail.	Prix par mètre carré à charge du propriétaire	11,00 € TTC
	Prix par mètre carré à charges du locataire	10,00 € TTC
Réalisation de l'état des lieux	Prix par mètre carré à charge du propriétaire	3,00 € TTC
	Prix par mètre carré à charges du locataire	3,00 € TTC
Frais élaboration de déclaration de revenus fonciers	Forfaitaire	50,00 € TTC
Prestations annexes (liste sur mandat)	Vacation Horaire	55,00 € TTC

Honoraires « Transactions »

• Biens à usage d'habitation (à la charge du vendeur ou de l'acquéreur suivant mandat) :

• Jusqu'à 50 000 €	10 % TTC
• De 50 001 € à 100 000 €	8 % TTC
• De 100 001 à 150 000 €	7 % TTC
• De 150 001 à 400 000 €	6 % TTC
• Plus de 400 001 €	5 % TTC

• TERRAINS (à la charge du vendeur ou de l'acquéreur suivant mandat) :

• Jusqu'à 500 000 €	10 % TTC
• Plus de 500 000 €	8 % TTC

• FONDS ET MURS COMMERCIAUX (à la charge du vendeur ou de l'acquéreur suivant mandat) :

• Sur le prix de vente	10 % HT
------------------------	---------

ESTIMATION 150 € TTC (Offerte en cas de signature d'un mandat de vente)

En vertu de l'ordonnance du 1 décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1987, les honoraires sont libres. Les honoraires et tarifs ci-dessus sont négociables en fonction des cas particuliers. (Prix TTC en fonction de la TVA en vigueur)